



Grille des honoraires :

Pour les biens :

- De 0 €	à 50.000 €	: honoraires de 15 % TTC
- De 50.000 €	à 100.000 €	: honoraires de 12 % TTC
- De 100.000 €	à 150.000 €	: honoraires de 10 % TTC
- De 150.000 €	à 200.000 €	: honoraires de 8 % TTC
- De 200.000 €	à 250.000 €	: honoraires de 7 % TTC
- De 250.000 €	à 500.000 €	: honoraires de 6 % TTC
- De 500.000 €	à plus	: honoraires de 5 % TTC

Remise de 30 % pour les 10 premiers mandats exclusifs